

ALGÉRIE TELECOM EPE - SPA

Route nationale n° 5 Cinq maisons Mohammadia 16211- ALGER
au capital social de 115.000.000.000 de DA RC n° 02B18083.

NIF N°: 000 216 001 808 337

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE BOUIRA

Rue Amrouche Mouloud - Bouira

SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT, DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE

N° : 06/2026

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Bouira lance une consultation nationale portant sur : « **MAINTENANCE, RECHARGE ET VERIFICATION DES EXTINCTEURS INSTALLES AU NIVEAU DES DIFFERENTS SITES RELEVANT DE LA DOT DE BOUIRA** »

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

Est autorisé à soumissionner pour la réalisation des prestation objet du cahier des charges, tout prestataire résidant sur le territoire algérien, exerçant dans le domaine de la recharge, vérification et entretien des équipements de sécurité incendie ; titulaires du registre de commerce comprenant le code d'activité « 504205 » intitulé « vente en détail d'équipements anti-incendie ».

Les prestataires intéressés par le présent avis de consultation peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

ALGERIE TELECOM - SPA

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE BOUIRA

ADRESSE : RUE AMROUCHE MOULOUD - BOUIRA

SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT

DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE

SERVICE ACHATS

Contre le paiement, auprès de la banque **BNB** Agence **460 Bouira**, d'un montant de **mille dinars algériens (1000,00 DA)** non-remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : n° **001004600300000173/02**

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

PRESENTATION DES OFFRES :

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérés dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'avis de consultation ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « **DOSSIER ADMINISTRATIF** », « **OFFRE TECHNIQUE** » et « **OFFRE FINANCIERE** »

- **LE DOSSIER ADMINISTRATIF** : Comprend l'original du dossier administratif en format papier.
- **L'OFFRE TECHNIQUE** : Comprend l'original de l'offre technique en format papier.
- **L'OFFRE FINANCIERE** : Comprend l'original de l'offre financière en format papier.

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire.

L'enveloppe externe comporte uniquement les mentions suivantes :

**ALGÉRIE TELECOM –SPA-
DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE BOUIRA**

ADRESSE : RUE AMROUCHE MOULOUD - BOUIRA

« AVIS DE CONSULTATION NATIONALE N°06/2026 »

**« MAINTENANCE, RECHARGE ET VERIFICATION DES EXTINCTEURS INSTALLES AU
NIVEAU DES DIFFERENTS SITES RELEVANT DE LA DOT DE BOUIRA »**

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est fixée à **huit (08) jours calendaires** à compter de la date de parution de l'avis de consultation sur le site web : www.safqatic.dz

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de **08h30 à 14h00**.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des offres ne seront pas prises en considération.

L'ouverture des plis des offres s'effectuera en séance publique et en présence des soumissionnaires, en une seule phase. Elle aura lieu le jour correspondant à la date de dépôt des offres, à **14h00** à l'adresse suivante :

**ALGERIE TELECOM – SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE BOUIRA
ADRESSE : RUE AMROUCHE MOULOUD BOUIRA**

Il convient de souligner qu'une seule personne mandatée par soumissionnaire sera autorisée à assister à la séance publique d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours**, à partir de la date d'ouverture des plis.

